

Tallende Mag



N° 05

Janvier
2016



Photo de couverture :

SPECTACLE DE DANSE DU TÉLÉTHON 2015

- Edito du Maire /
Etat civil /
Horaires mairie.....2
- Vie Municipale3
- Travaux4
- Vie Municipale9
- Ecole12
- Interview14
- Social16
- Associations17

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- MERCREDI : 9 h - 12 h
- JEUDI : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h
- VENDREDI : 10 h - 12 h

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- CUSSAC Jules, Clément, le 3 septembre 2015
 BECHON Sacha, Yoan, le 5 septembre 2015
 NUIXE Maël, Maxence, le 15 septembre 2015
 CHAPAD Elisa, le 1^{er} novembre 2015

DÉCÈS

- DE AGUIAR Richard, Georges,
 le 20 octobre 2015
 GACHON Monique, Anne-Marie,
 le 23 novembre 2015

Bulletin municipal - Janvier 2016
 Directeur de publication : Eric Brun
 Crédit photos : L. Kieffer et les associations
 Conception : L. Kieffer
 Equipe de rédaction : les élus et les associations
 Responsable de communication : Franck Gougat
 Impression : Imprimerie Decombat
 Dépôt légal : Janvier 2016
 N° ISSN : En cours

Mes Chers Concitoyens,



Vous avez en mains le premier magazine municipal de cette année 2016 ; une année que je voudrai placer sous le signe de la concrétisation de nos engagements à travers l'un des secteurs les plus essentiels, parce qu'en étroit rapport avec la vie quotidienne de chacun d'entre vous, à savoir : les travaux.

Au printemps 2014, nous avons, en quelque sorte, passé un contrat de confiance avec vous. Celle-ci repose sur notre crédibilité-celle de mon équipe et de moi-même-elle-même dépendante de notre faculté à respecter nos engagements. Mais ces derniers ne peuvent, comme vous le savez, être honorés à n'importe quel prix. C'est pourquoi je me réfère une fois de plus à cette règle de fonctionnement dont nous avons fait notre devise : gérer dans la rigueur, la transparence et la proximité.

Oui, nos deux premières années de mandat ont été principalement consacrées à un nécessaire réajustement, voire même à un assainissement, de notre situation budgétaire. Sans anticiper sur le contenu du magazine de printemps qui reviendra plus en détail sur le budget primitif de l'année 2016, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que, grâce à la maîtrise de certaines de nos dépenses et à un allègement de notre endettement, l'horizon s'éclaircit en termes de possibilités nouvelles de recours à l'emprunt et donc de concrétisation d'investissements essentiels. Ceci, bien évidemment, dans un contexte national très contraint de baisse significative, sur 2016 et les années suivantes, des dotations financières accordées par l'Etat et dans un contexte purement local de maintien souhaitable d'une fiscalité raisonnable. Nous reviendrons du reste sur ces deux impératifs dans notre prochain journal.

Voici donc cette année placée sous le signe d'un démarrage de notre programme d'investissements et ce, dans la continuité du Plan Prévisionnel d'Investissements que nous avons réalisé en début de mandat et à la lecture d'indicateurs financiers plus favorables. Il s'agit d'opérations qui vont rester marquées, selon notre volonté de départ, par un impératif très fort d'améliorer le confort et la sécurité des usagers de notre voirie urbaine, quels qu'ils soient ; ensuite par des actions soutenues en faveur de notre jeunesse en termes d'accès à la connaissance et aux loisirs et enfin par des initiatives destinées à faciliter les échanges et l'information en direction de nos concitoyens. Sur ce dernier point, je tiens à redire toute l'importance que nous accordons aux réunions de quartier. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2015 avec les habitants en différents secteurs de notre commune, auxquelles nous répondons par un échéancier de travaux.

A Tallende, comme partout en France, vous avez compris, qu'en dépit des événements tragiques qui ont frappé dernièrement notre pays, la vie doit reprendre le dessus et nous nous devons de faire aboutir nos projets, tant collectifs qu'individuels, avec désormais une grande lucidité. J'espère, avec modestie, clairvoyance et foi dans l'avenir, que nous y parviendrons, que vous y parviendrez.

Excellente année à tous.

Eric Brun, Maire de Tallende

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Commune de Tallende

1^{ER} TOUR

Nombre d'inscrits : 1227 Participation : 54,85 %
 Nombre de votants : 673 Abstention : 45,15 %
 Suffrages exprimés : 648

	Suffrage	Résultat
Laurent WAUQUIEZ <i>CNPT - LR - UDI</i> <i>PCD - DVD</i>	226	34,88 %
Jean-Jack QUEYRANNE <i>PS - PRG - FD</i> <i>UDE Les écologistes - Génération écologie</i> <i>mdP - CAP21</i>	183	28,24 %
Cécile CUKIERMAN <i>Citoyens engagés</i> <i>- PCF Front de Gauche-MRC</i>	47	7,25 %
Christophe BOUDOT <i>Front National</i>	125	19,29 %
Gerbert RAMBAUD <i>Debout La France</i>	8	1,23 %
Jean-Charles KOHLHASS <i>EELV -</i> <i>Ensemble ! Parti de Gauche - Front de Gauche</i> <i>Nouvelle Donne Nouvelle Gauche Socialiste</i>	37	5,71 %
Chantal GOMEZ <i>Lutte Ouvrière</i>	4	0,62 %
Eric LAFOND <i>100% Citoyen</i>	12	1,85 %
Alain FEDELE <i>UPR</i>	6	0,93 %
Nuls	24	3,70 %
Blancs	1	0,15 %
Nombre de bulletins	673	

2ND TOUR

Nombre d'inscrits : 1227 Participation : 65,53 %
 Nombre de votants : 804 Abstention : 34,47 %
 Suffrages exprimés : 770

	Suffrage	Résultat
Laurent WAUQUIEZ <i>CNPT - LR - UDI</i> <i>PCD - DVD</i>	341	44,29 %
Jean-Jack QUEYRANNE <i>PS - PRG - FD</i> <i>UDE Les écologistes - Génération écologie</i> <i>mdP - CAP21</i>	319	41,43 %
Christophe BOUDOT <i>Front National</i>	110	14,29 %
Nuls	28	3,64 %
Blancs	6	0,78 %
Nombre de bulletins	804	



À 16 ANS

Je pense à me faire recenser

À 16 ans, chaque citoyen doit se faire recenser afin d'acquiescer des droits et accéder à de nombreux services pour faciliter l'entrée dans la vie active.

La marche à suivre en 4 questions et 4 réponses :

1. Quand peut-on se faire recenser ?

- A partir des 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire et ce, jusqu'à l'âge de 25 ans

2. Où cette démarche doit-elle être faite ?

- En se rendant à la Mairie de sa commune de résidence (ou via son site internet donnant accès aux démarches en ligne). Une attestation de recensement sera remise à la personne concernée qui devra la conserver.

3. Pour quelle raison doit-on se faire recenser ?

- L'attestation sera demandée pour passer divers examens (Baccalauréat, CAP, BEP, Permis de Conduire).
- Le recensement permet également d'être inscrit sur la liste électorale et ainsi exercer librement son droit de vote.
- Enfin cette démarche permet de recevoir sa convocation à la Journée « Défense et Citoyenneté » (JDC).

4. Quels sont les documents à fournir lors du recensement ?

En premier lieu, il faut se munir d'une pièce d'identité et de son livret de famille.

En complément, il sera demandé de fournir un courrier manuscrit portant les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Situation de famille
- Situation scolaire, universitaire ou professionnelle

Nous encourageons donc les jeunes tallendaises et tallendais à se rendre en Mairie pour se faire recenser et ainsi se donner toutes les chances d'intégrer la vie active dans les meilleures conditions.

NOS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS *sur 2015*

L'exercice budgétaire qui vient de s'achever fut marqué, nous le savons, par une vigilance budgétaire renforcée. En d'autres termes, pas de dépenses fastueuses ni d'investissements lancés sans sécurisation financière préalable.

Il n'en demeure pas moins que certaines acquisitions ou certains travaux de réfection ou d'aménagement, ayant un caractère indispensable, ont dû être réalisés en faveur notamment du confort de vie et de la sécurité des Tallendais.

● La commune est **copropriétaire des murs du centre commercial** ; à ce titre ont été réalisées la réfection des peintures au sol des parkings en lien avec les nouvelles normes d'accessibilité mais aussi la remise en état (1^{ère} tranche) du toit-terrasse.



● Installation d'un **défibrillateur** à la mairie.

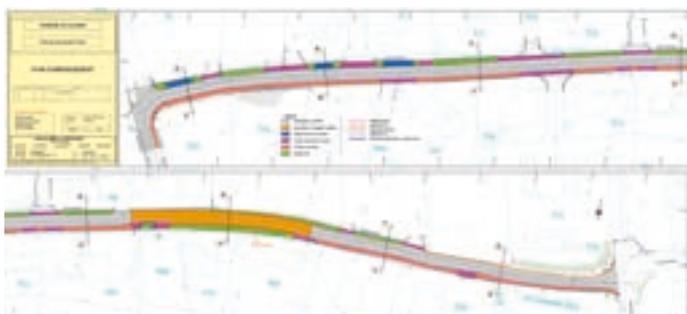


● Sur le plan sécuritaire, **des feux intelligents**, permettant de réguler la vitesse des automobilistes, ont été installés route de Tallagnat et rue du château d'eau.

● Par souci de fonctionnalité, nous avons doté la salle des fêtes d'un **nouvel équipement frigorifique**.



● **Ecole maternelle** : achat de nouveaux vélos et installation d'un store dans la classe de la directrice.



● **Réalisation d'une étude** préalable à l'importante opération de voirie qui va concerner la partie ouest de la rue des Garnaudes.



● Installation de **jardinières** au monument aux morts.

● Nos services techniques sont équipés d'un **nouveau tracteur** avec chargeur et d'une **nouvelle saleuse**.



2016 MONTÉE EN PUISSANCE DE NOS INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements pour 2016 vont se répartir en trois grands secteurs.

I LE VOLET LE PLUS CONSÉQUENT ET LE PLUS LOURD FINANCIÈREMENT REGROUPE TRAVAUX ET ACQUISITIONS destinés à améliorer l'agrément et la sécurité de la vie urbaine, tant au niveau des bâtiments que de la voirie. Il concerne aussi l'offre de service à destination de nos jeunes (enfants et adolescents) et enfin l'amélioration de la relation de proximité avec les habitants.

- La voirie de la rue des Garnaudes dans sa section ouest va faire l'objet d'une remise à niveau complète (chaussée et trottoirs).
- La dernière tranche de réfection du toit-terrasse du centre commercial sera achevée.



Rue des Garnaudes



Rue des Garnaudes

- Le confort de la salle des fêtes sera amélioré (vitrification du parquet).
- Le groupe scolaire va bénéficier du e-numérique avec l'installation de vidéoprojecteurs dans chaque classe et la mise en service d'une classe numérique mobile.
- Des travaux de réfection seront effectués sur le toit-terrasse de la salle de motricité de l'école réservée aux activités ludiques et sportives et les stores seront changés à l'école maternelle.
- L'information municipale sera optimisée grâce à l'implantation d'un panneau lumineux à proximité du centre commercial.



Place des Forts



Place des Forts



Place des Forts

2 LE MARCHÉ À BONS DE COMMANDES DÉMARRE EN 2016 POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS.

Il nous permet grâce à un marché passé avec une entreprise de faire preuve d'une plus grande réactivité et de mieux nous adapter à la survenance de besoins nouveaux tels qu'ils sont exprimés lors des réunions de quartier par exemple et ce, avec des conditions financières plus intéressantes.

Il s'agit essentiellement de petits travaux de voirie. La liste n'est pas exhaustive mais seront prévus notamment le branchement des eaux pluviales de la rue des Noyers et de la place des Forts ou encore la mise en place d'une écluse rue des Félines, etc...



Rue des Noyers



Rue des Noyers

3 LE DERNIER VOLET INTÉRESSE LES ÉTUDES PRÉALABLES AU LANCEMENT DE GROSSES OPÉRATIONS DE VOIRIE.

Sont concernées ici la route de Veyre dont il est prévu d'aménager en 2017 les trottoirs ainsi que la création d'un chemin de liaison piétonnier et sécurisé reliant la place de la Rippe au centre commercial. Dans le même ordre d'idée et après avoir fait réaliser un bilan des réseaux, une demande d'étude et de prise en charge va être déposée relativement à la mise en sécurité du tracé de la RD 8 au niveau de notre monument aux morts, dans la perspective d'un aménagement et d'un partage de financement avec le Conseil Départemental.



Route de Veyre



Route de Veyre



RD8

ÇA N'A L'AIR DE RIEN

Les grands chantiers, les gros travaux tout le monde en parle. Mais tout au long de l'année, nos services retroussent leurs manches pour mener à bien des chantiers parfois moins visibles mais tout aussi importants pour rendre notre village agréable à vivre. Avec la nouvelle rubrique « **ça n'a l'air de rien** » Tallende Mag fera régulièrement un zoom sur ces chantiers.

TRAVAUX



• AIRE DE JEUX

Les bancs, les tables et les jeux du parc ont été repeints. Suite aux dégradations du mois d'août les WC ont dû être à nouveau repeints pour la énième fois

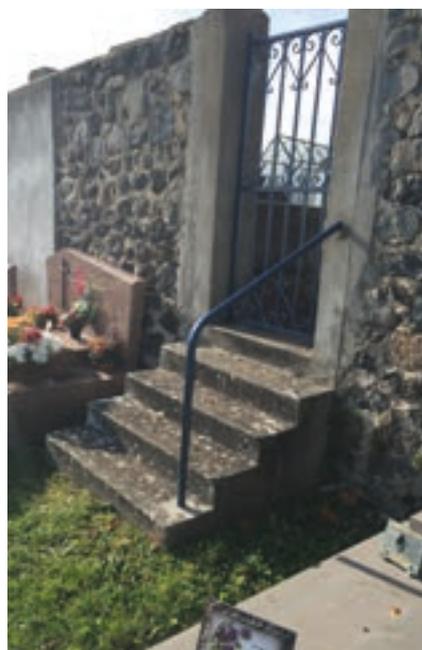


• ÉCOLE

Rénovation de la bibliothèque, bureau de la directrice, WC, couloir et salle de repos du personnel communal et des institutrices



• REMISE EN ÉTAT de l'ensemble des bancs de la commune



• CIMETIÈRE

Confection d'une rampe d'accès du nouveau cimetière à l'ancien

• JARDINS COMMUNAUX

Réalisation d'une barrière d'accès aux jardins communaux



• PLACE SAINT VERNY :

Changement de la pompe de la fontaine



• MISE EN PLACE DE GRAVIER DÉCORATIF

aux pieds des arbres route de Clermont et à l'entrée du cimetière

• Campagne de peinture routière

Ces dernières semaines, une campagne de peinture routière a été menée sur l'ensemble de la commune. Passages piétons, lignes de stop et places de stationnement ont retrouvé leur blancheur d'origine.

Ces travaux supervisés par les services techniques municipaux visent à améliorer les conditions de sécurité des Tallendais qu'ils soient piétons, vélocyclistes, motocyclistes ou automobilistes. Les lignes discontinues seront traités par une entreprise spécialisée en cours d'année.



• PEINTURE DE SIGNALISATION AU SOLS

Stop, cédez le passage, dos d'âne etc...

BON À SAVOIR

Taille des haies et des arbres

L'absence d'entretien des haies, arbres et arbustes situés en bordure de voies publiques peut s'avérer dangereuse. En effet, le dépassement des végétaux sur le domaine public peut gêner la circulation des piétons sur les trottoirs, mais aussi masquer les panneaux de signalisation routière pour les automobilistes.

Pour éviter les accidents de ce genre, pour lesquels les riverains pourraient être tenus pour responsables, la municipalité mène tout au long de l'année une campagne de sensibilisation à destination des propriétaires et/ou locataires négligents.

Une fois les maisons concernées recensées, les occupants reçoivent un courrier les invitant à procéder aux travaux.

Une procédure à l'amiable efficace, qui permet aux Tallendais de bien vivre ensemble.



LA PROXIMITÉ DES ÉLUS SE POURSUIT

Ce n'est pas moins de 7 Réunions de Quartier qui se sont déroulées cette année : Rue des Félines, Lotissement des Vergers, Chemin du Coin, Rue des Noyers, Rue des Garnaudes, Rue des Vallières et Lotissement Hameau de la Chapelle.

Et ça va continuer à partir du printemps 2016 avec la rue de la Plaine, le lot. St Romain... tant leur succès démontre le besoin des tallendais de solliciter leurs élus sur divers sujets.

Leur venue dans votre quartier sera signalée au travers d'un flyer déposé dans vos boîtes aux lettres. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre vous d'échanger librement avec eux sur votre quotidien.

UN DÉFIBRILLATEUR À TALLENDE

Sauvons des vies !

Les élus de Tallende ont décidé d'équiper la commune d'un défibrillateur automatique.

En France, chaque année, cinquante mille personnes meurent d'un arrêt soudain et brutal des battements du cœur, dont 10 % sur la voie publique. Seulement 3 % des personnes sont sauvées car l'intervention doit être rapide après l'accident. Chaque minute écoulée réduit en effet les chances de survie de 10 %. Notre cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. Sa seule chance : la présence d'un témoin qui appelle les secours, effectue un massage cardiaque en attendant leur arrivée et utilise un défibrillateur s'il est disponible (sans danger pour la personne).

La commune a décidé de se doter d'un défibrillateur automatique ce qui facilite son utilisation. Il a été implanté sur la façade de la Mairie afin qu'il soit visible et facile d'accès en cas de besoin. De plus, une signalétique a été apposée sur des panneaux directionnels pour le trouver rapidement.

Il aurait pu être installé dans la Galerie Marchande du centre commercial mais ce lieu étant une copropriété, la Mairie n'est pas seul décisionnaire. Lors du dernier conseil de copropriété l'achat d'un défibrillateur a été abordé. Pour l'instant, il a été décidé d'attendre, la priorité dans un premier temps étant la rénovation des toits terrasses.

Le défibrillateur a été acheté auprès de la société CARDIOP gérée par l'ex joueur de l'ASM Clermont Auvergne, Elvis VERMEULEN. Il se fera un plaisir de

venir à la rencontre des tallendaises et des tallendais lors d'une information sur l'utilisation de cet équipement qui sera organisée dans la Salle des Fêtes au cours du 1^{er} semestre 2016, à l'attention de tous.

PSCI : Pourquoi pas Vous ?

Les formations aux gestes de premiers secours sont délivrées par les organismes agréés par le ministère chargé de l'Intérieur (Direction de la sécurité civile). Elles permettent à toute personne de réaliser des actions de citoyenneté de sécurité civile (certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention et secours civiques de niveau I).

La défibrillation est le seul traitement indispensable pour un rythme cardiaque anarchique qui arrête le fonctionnement du cœur. L'administration d'un choc électrique externe s'effectue à l'aide d'un appareil capable de détecter une anomalie grave de fonctionnement du cœur et, si nécessaire, d'administrer un ou plusieurs chocs électriques, sans danger pour la personne les pratiquant. L'efficacité du choc électrique diminue avec le temps. **C'est pourquoi l'utilisation des défibrillateurs automatisés par tout citoyen permet à chaque victime de bénéficier le plus rapidement possible de la défibrillation en attendant l'arrivée du SAMU-Centre 15 ou des pompiers (le 18).**

Le message d'alerte doit être aussi précis que possible, car le service de secours ne sait pas ce qui se passe près de vous. Les moyens qui seront envoyés dépendront des informations que vous donnerez.

Il existe en France trois numéros d'urgence :

■ **Le 15** : numéro du SAMU, qui a en charge l'ensemble des problèmes médicaux d'urgence ;

■ **Le 18** : numéro des pompiers, qui assurent les premiers secours (en cas d'incendie, d'accident la route...);

■ **Le 112** : numéro d'urgence européen, qui peut être composé à partir des téléphones fixes ou mobiles et qui permet d'obtenir le centre de secours le plus proche du lieu d'appel.

Restez le plus calme possible et renseignez l'opérateur sur :

1. Le numéro de téléphone d'où vous appelez

2. La localisation précise de l'accident (ville, rue, numéro, « près de... »)

3. La nature de l'accident et les risques en cours

4. Le nombre de victimes

5. L'état apparent des victimes (présence de respiration, de saignements...)

6. Les premiers gestes éventuellement effectués

CHAQUE MINUTE COMPTE ! Vos renseignements doivent être le plus précis possible. En tout état de cause, ne raccrochez jamais avant que votre interlocuteur ne vous le dise.



Centre commercial



Mairie



Aire de jeux



TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ

Accès aux locaux communaux pour tous !

Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont le droit d'accès aux ERP (Etablissements recevant du public) et aux IOP (Installations Ouvertes au Public). Ainsi, une loi du 11 février 2005 demandait, entre autres, aux collectivités, de mettre en place, d'ici fin septembre 2015, un plan d'actions présentant des dispositifs pour respecter la réglementation accessibilité. C'est chose faite pour la commune de Tallende.

Mais qu'entend-on par Personne à Mobilité Réduite ?

Sont concernées comme Personnes à mobilité Réduite les utilisateurs de fauteuils roulants, les personnes déficientes visuelles, auditives, intellectuelles, les personnes s'appuyant sur des cannes, les personnes âgées, les personnes de taille inhabituelle (enfants, personnes en surpoids...), les futures mamans, les parents avec landau, les personnes cardiaques, les personnes atteintes d'insuffisance respiratoire...

Quels sont les bâtiments concernés dans notre commune ?

Pour Tallende, les immeubles concernés sont la Mairie, le Groupe Scolaire, l'Eglise, la Bibliothèque, la Salle des Fêtes, une partie des locaux du centre commercial, le Cimetière et le Parc de Jeux.

Qui est destinataire de ce plan d'actions ? Et que retrouve-t-on comme types d'aménagements ?

C'est la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui collecte les plans d'actions établis par les collectivités. Ainsi, Béatrice LABEYLIE, Conseillère Municipale à Tallende, a repris un état des lieux organisé en 2012 par la Communauté de Communes des Cheires pour le compte des collectivités de son territoire, pour envisager des pistes de solutions d'aménagements. Le plan d'actions devrait, en fonction des capacités financières de la commune, se réaliser sur 3 ans et les aménagements proposés seraient par exemple :

- Des aménagements de stationnements pour PMR et des cheminements adaptés
- La mise en place de signalisations sur les escaliers et les portes vitrées
- La suppression de ressauts
- L'adaptation de sanitaires

Il faut savoir que le montant de la réalisation complète de ce plan d'actions est estimé à 110 720€ HT. Ce qui n'est pas une somme négligeable, mais notre objectif est de rendre progressivement notre commune accessible à tous !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES CHEIRES

Livres Voyageurs



Une boîte installée place de la Rippe (devant les écoles du côté du carrefour Rue St Romain et Rue des Écoles) n'a pas manqué d'attirer l'attention des tallendais et des tallendaises.

Ce dispositif a été mis en place par la Commission Culture de la Communauté de Communes des Cheires afin de permettre à chacun des habitants de son territoire de partager ses lectures. Ainsi, vous pouvez :

- déposer un ou plusieurs livre(s) (aimé(s) ou déconcertant(s) ou autres),
- et/ou prendre un livre que quelqu'un d'autre aura déposé,
- le lire
- le conserver ou le remettre - partager vos avis sur la page Facebook de la Communauté de Communes des Cheires et ce, dans différentes communes engagées dans cette démarche (voir site : www.les-cheires.com).

D'ailleurs, certains ont déjà bien compris le principe puisque quelques livres sont déjà présents dans la boîte de la commune de Tallende.

Alors, 1..., 2..., 3... partagez vos lectures !

AU REVOIR MAÎTRESSE

Un départ vers de nouveaux horizons

L'année scolaire 2014/2015 s'est terminée, chez nous à Tallende, sur une note émotionnelle largement partagée par tous les Tallendais, et plus particulièrement par les enfants de notre village, les enseignants et les parents qui les entourent.

En effet, après avoir enseigné pendant 26 ans et tenu le rôle de directrice, Madame MASSON a choisi une nouvelle affectation dans une école de Clermont-Ferrand.

Joëlle MASSON a sans doute su se démarquer en donnant à son travail un sens social et en sachant imprégner ses fonctions d'une dose permanente d'humanité.

Elle a eu à cœur de trouver de nouvelles idées afin d'animer le village et plus particulièrement la Place de la Rippe. Sans oublier de faire « entrer les enfants dans la danse » afin de leur permettre de s'exprimer autrement.

Les Tallendais, les élus municipaux, les parents d'élèves, le personnel communal, les anciens élèves et tous les enfants la remercient chaleureusement pour ces précieuses années partagées.



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie de rentrée

Vendredi 25 septembre, les 3 classes de l'école maternelle ont fait leur première sortie de l'année dans les vergers de Tallende. Au programme de la matinée : marche, observations, récoltes et goûter de fruits d'automne. Cette sortie de rentrée a permis aux élèves de partager un premier moment collectif pour bien démarrer l'année scolaire.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Activités « Nature »

Une belle après-midi ensoleillée riche en découvertes :

- Toutes les classes de l'école se sont rendues, fin septembre, au verger de Saint-Sandoux et ont participé à divers ateliers (découverte des fruits d'automne, de différentes variétés de pommes, cueillette, dégustation...)
- Rendez-vous sportif pour tous autour du lac d'Aydat le jeudi 5 novembre.

Pour les plus jeunes : randonnée commentée, lecture de cartes et paysages, découverte de la faune, de la flore...

Pour les plus grands : initiation à la course d'orientation en équipes dans les bois d'Aydat.

- Tous les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, heureux et ravis de cette sortie.

L'année 2015 s'est terminée avec une séance cinéma où les élèves ont apprécié la suite de « Belle et Sébastien ».

TAPS

Après l'école, amusements et divertissements tout en apprenant !

Pour cette année scolaire 2015-2016, des nouveautés ont été mises en place sur les temps d'activités périscolaires (TAP).

En effet, les plus petits peuvent se détendre et ouvrir grand leurs oreilles pour écouter les belles histoires de Madame Duvivier, qui propose un « raconte-tapis ».

Avec des fleurs et quelques objets simples récupérés par-ci par-là, les plus grands laisseront libre cours à leur imagination avec Madame Bapt, qui maîtrise parfaitement l'art floral.

Les élèves de CM2 auront la chance de suivre une formation de premier secours au cours du deuxième trimestre avec un Sapeur-Pompier (une convention a été signée entre l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Puy de dôme et la municipalité) et obtenir ainsi leur diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau I » (PSCI).

Des périodes périscolaires exploitées pour l'avenir de nos enfants.



8 nouvelles draisiennes flambant neuves pour l'Ecole Maternelle

Dorénavant, l'Ecole Maternelle est dotée de 8 nouveaux vélos (draisiennes) pour le plus grand plaisir des enfants. L'investissement dans ces 2 roues permet de remplacer les anciens qui étaient usés et pouvaient mettre en jeu la sécurité des élèves.

Le renouvellement de ce parc permet aujourd'hui aux enfants de profiter de matériels sûrs et de poursuivre leur apprentissage durant les récréations.

Alors maintenant c'est à eux de jouer... 3, 2, 1, partez !





Interview de Jean Estival l'aîné de Tallende

Bonjour Jean, comment allez-vous ?

Cela va bien, je vous remercie. Je suis très heureux de vous accueillir.

Vous êtes né à Tallende, en quelle année ?

En 1925, le 6 août. Je suis issu d'une des plus vieilles familles de Tallende.

Plusieurs générations de votre famille ont vécu à Tallende, qui s'est installé ici et quand ?

Je ne me souviens pas exactement mais au moins 4 générations ont vécu ici. Ma famille a toujours eu des vignes, mon père

travaillait à l'usine. Mon grand-père était chantre à l'église, il chantait et jouait de l'orgue. Nous étions musiciens dans la famille, mon père jouait du clairon, moi je jouais de l'accordéon mais aussi du tambour, tout comme mon grand-père.



Votre famille a possédé des vignes, où se situaient-elles ?

Une grande partie sur les coteaux de Tallende et aussi vers Les Longes.

On faisait 7 000 à 8 000 litres de vin. Mon père a planté les premières asperges de Tallende en 1939. Nous avons aussi des pommiers, en 1973, j'en ai récolté 120 tonnes.



Votre grand-père a même eu un diplôme pour son travail, pouvez-vous nous en dire plus ?

En 1912, il a eu la médaille d'argent pour le bon entretien de ses vignes. A l'époque tous les coteaux étaient plantés en vigne, les gens de la montagne venaient s'approvisionner en vin à Tallende et Saint-Amant. Il y avait la grande fête de la Saint-Verny. Le lundi on faisait "un radio crochet" place des forts et on mangeait de la brioche, en buvant du vin.

Et l'école, c'était comment ? Il y avait deux écoles ? Une pour les filles et une pour les garçons ?

Au départ, les garçons étaient avec Monsieur Sureau « en bas » (au-dessus de chez M. Baudhuy) et les filles « en haut » (mairie actuelle) avec Madame Sureau. Puis comme il y avait trop de divisions (classes), on a mis les garçons et les filles ensemble, en mettant les petites classes « en haut » et les plus grands « en bas ».

Aujourd'hui, on parle de laïcité, de respect au sein de l'école... beaucoup de valeurs qui existaient autrefois. Qu'en pensez-vous ?

On avait la leçon de morale tous les matins. Une m'a marqué particulièrement : Dans une famille, un grand père en mangeant faisait tomber de la soupe à côté alors les parents le mettaient dans un coin de la pièce. Le petit fils a bricolé une pièce en bois et les parents lui ont demandé : « Mais que fais tu ? » Il leur a répondu: «je vous fabrique une écuelle pour quand vous serez vieux ». Et les parents ont invité le grand père à revenir à table !

On apprenait l'honnêteté, et le respect ! Nos chaussures devaient être cirées. Quand on était mauvais élève, on avait le bonnet d'âne et on devait se placer devant la fenêtre pour que l'on soit vu de la rue !

Quels sont les faits qui vous ont marqué dans votre vie ?

En 1933, j'ai connu la mise en eau de la commune de Tallende. Les pompes étaient vers chez M. Legrand (neuf fontaines) et elles montaient l'eau au château d'eau. Nous sommes un des premiers villages à avoir eu l'électricité grâce à une turbine qui permettait d'éclairer les ampoules. On payait l'électricité à l'ampoule.

J'ai eu ma première voiture en 1946, c'était une Renault 6 cylindres.

Avec mes camarades, on faisait du ski et nous les fabriquions en bois.

Tallende a connu la guerre en 1939, avez-vous quelques souvenirs dont vous souhaitez parler ?

J'avais 14 ans quand la guerre s'est déclarée. J'ai vu partir mon père à Issoire avec nos chevaux qui étaient réquisitionnés par l'armée. On était toujours sur le qui-vive. On a même caché des aviateurs anglais : ils arrivaient une fois la nuit tombée, ils mangeaient, dormaient puis repartaient avant le lever du soleil...

Moi, j'avais un mulet alors je faisais le transport du papier pour l'usine de filtre Durieux entre Tallende et la gare des Martres.

Vous avez connu l'entraide, la solidarité entre voisins, entre agriculteurs.

Aujourd'hui Tallende compte près de 1700 habitants dont la majorité travaille en ville, est-ce que ces valeurs sont toujours là à vos yeux ?

C'est plus pareil. Avant, tout le monde se connaissait. Il y avait environ 450 Habitants.

Entre voisins, on cassait les noix en hiver.

J'ai toujours été agriculteur, j'aurais pu rentrer à la Banque de France ou à la papeterie mais moi, ce que j'aimais, c'était le grand air !

J'ai été longtemps trésorier de l'amicale laïque. J'ai fait partie des pompiers bénévoles pendant 20 ans. Et j'ai occupé les fonctions d'adjoint pendant 6 ans, pour le mandat de Jean Tixier qui a été maire pendant 44 ans. Puis je suis passé conseiller municipal durant 6 ans.

Merci Jean, pour le temps que vous nous avez accordé. On vous laisse le mot de la fin !

Dans la vie l'amitié, c'est primordial ! Et mon père nous a enseigné des valeurs sûres : l'honnêteté, la droiture et le travail.

Nous remercions chaleureusement Jeannot pour sa gentillesse et son accueil (et son vin de noix ! Entièrement naturel !).



REPAS DES AÎNÉS

pour un moment convivial



Comme l'année passée, notre repas des Aînés aura lieu au Domaine du Marrant, le Dimanche 7 Février 2016. Un bus est prévu au départ de la place de la Rippe pour 11h45.

Pour celles et ceux qui ne peuvent se rendre sur la place de la Rippe par leurs propres moyens, Madame CHARREIRE et l'équipe du CCAS iront les chercher à leur domicile sur simple demande auprès de la Mairie.

Nous espérons comme l'année passée que vous serez nombreux à y participer, afin de pouvoir profiter de ce moment extrêmement convivial.

Nous rappelons également que toutes les personnes de 68 ans ou plus au 31.12.2015, ne pouvant ou ne souhaitant participer à ce repas et qui en ont fait la demande par le biais de nos invitations, se verront remettre par les Elus un colis de fin d'année.

COLLECTE DES DECHETS VERTS

La municipalité vous informe de la mise en place d'une collecte possible concernant les déchets verts.

Quelques bénéficiaires ont déjà pu profiter de ce service, et en ont été très satisfaits.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires sont les aînés ou les personnes à mobilité réduite vivants seuls et ne pouvant se déplacer.

Ne pourra être pris en compte le ramassage de déchets verts résultant des tailles de propriétés dans leur globalité. Il s'agit d'un service de proximité pouvant aller jusqu'à quelques sacs de gazon, désherbage, ou feuilles par exemple. Nous tenons à vous préciser que nous ne pourrions pas prendre en compte d'éventuelles demandes de tailles de haies car il s'agit d'un service public ponctuel et restreint.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute.



TALLENDE

Toute une histoire !

Toute commune possède une richesse : son patrimoine culturel.

Qu'il soit matériel (paysages construits, architecture, urbanisme, édifices,...) ou immatériel (traditions gastronomiques, manifestations, métiers, documents écrits et d'archives audiovisuelles, témoignages,...), il doit être accessible pour tous.

Pour ce faire, la municipalité de Tallende envisage un projet d'envergure pour l'année 2016 qui lui tient à cœur.

Nous avons la chance d'avoir dans notre village de nombreux aînés qui ont en leur possession de précieux documents retraçant l'histoire de notre commune sans compter les témoignages vivants de la vie d'antan.

C'est pourquoi, il est prévu d'organiser une exposition ouverte à tous pour permettre de faire connaître notre patrimoine à toute la population de Tallende mais également des communes alentours.



Afin d'organiser au mieux cette manifestation, nous en appelons à toutes les personnes en possession de biens historiques (photos, documents, objets,...) et qui souhaiteraient en faire profiter l'ensemble des visiteurs. Nous les invitons à se rapprocher du Secrétariat de la Mairie afin qu'ils se fassent connaître. Ainsi, ils pourront être contactés par un élu

pour collecter les informations et reproduire d'éventuels documents utiles.

Nous garantissons la mise en œuvre de tous les moyens pour conserver en très bon état les biens transmis.

De plus, toutes les personnes intéressées pour aider à organiser cet événement exceptionnel sont invitées à prendre contact avec le Secrétariat de la Mairie pour se faire connaître.

Secrétariat de la Mairie : Tél. : 04 73 39 78 78
@ : mairie.tallende@wanadoo.fr

TÉLÉTHON 2015

Une journée réussie

Le 5 décembre 2015 s'est déroulé le Téléthon 2015 à Tallende.

Cette journée a été exceptionnelle tant par son contenu que par la collecte de dons réalisée (1418,50€). C'est une belle récompense pour la cause et pour les personnes qui se sont investies tant dans l'organisation (depuis le 19 octobre) que lors de la gestion du public qui a participé aux différentes activités proposées.

En effet, un programme hors du commun était proposé cette année avec :

- la vente de brioches, offertes par les Boulangeries/Pâtisseries de Tallende, Saint-Amant-Tallende et de Veyre-Monton
- la pêche à la ligne pour les enfants avec un cadeau assuré pour chaque participant
- le tour de montgolfière Limagrain en stationnaire pour le plaisir des petits et des grands qui ont pu parfois exhausser leur rêve en toute sécurité avec Monsieur COULOMB et son équipe.
- la tombola qui a obtenu un succès fou tant les lots à gagner étaient nombreux et attrayants
- le spectacle de danse qui a enchanté les nombreux spectateurs venus spécialement voir les talents du groupe de copines de l'Ecole de Danse de Tallende

Et la clôture de cette journée nous direz-vous ?

Et bien, nous ne pouvions pas nous quitter comme cela et c'est avec une Flashmob (*) remplie de joie et de plaisir, exécutée pour le compte du Téléthon 2015 par pas moins d'une cinquantaine de personnes à la Salle des Fêtes de Tallende.

La vidéo témoin de la prestation est consultable sur internet : <https://facebook.com/tallendeinfo>



En tout cas, la Municipalité de Tallende qui coordonnait cette manifestation via Franck GOUGAT tient à remercier sincèrement :

Chantal Morel et Tiphane COUTAREL et les danseuses de l'Ecole de Danse de Tallende

Monsieur COULOMB, son épouse et l'entreprise Limagrain Sabine EGRON et les bénévoles de l'ADSB (Association des Donneurs de Sang Bénévoles)

Emmanuelle VERHNES et les adhérents de l'Association « Bien être à Tallende »

Françoise LAZARETH et Roland GIANNUCCI représentant le Comité des Fêtes de Tallende les commerçants de Tallende, de Saint-Amant-Tallende, Veyre, du Forum à Cournon, de la Société Générale pour le travail et l'investissement fournis avant et lors de cette journée.

Cet évènement restera une référence en termes de mobilisation des forces de notre commune (Associations, habitants, commerçants, Mairie, ...) qui montre que de très belles choses peuvent être faites tous ensemble.

(*)Foule éclair ou encore mobilisation éclair (traduction de l'anglais flash mob). C'est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement. Le rassemblement étant généralement organisé au moyen d'Internet, les participants ne se connaissent pas pour la plupart.



• Le **samedi 21 novembre 2015** s'est déroulé le **12^e repas dansant** organisé par l'EFCAT, animé par l'orchestre Laure Forestier.

Cette manifestation a réuni près de 350 convives qui ont pu profiter d'un repas gourmand confectionné grâce à l'aide précieuse de certains commerçants de notre zone de vie (boulangerie Raffier et Leyreloup, primeur Deschamps, Pâtisserie Juilhard, Intermarché Contact,...).

La logistique d'une telle manifestation est grandement facilitée par les moyens mis à disposition, comme toujours, par les mairies de Tallende et Saint Amant Tallende. Merci à elles !

Un grand merci également aux participants et aux bénévoles qui, chaque année, contribuent à produire une manifestation de qualité ainsi qu'au fonctionnement de notre club sportif.

Les manifestations à venir :

• **Super loto** le 19/03/2016 à la salle des loisirs du Crest : des parties enfants et adultes s'enchaîneront afin de distribuer des lots variés et de qualité.

Un repas chaud sera également proposé à ceux qui le souhaitent, ainsi qu'un grand choix de consommations !

• Traditionnelle **buvette du foot** pour la foire du 1^{er} mai 2016 à St Saturnin

• **Premier tournoi national U12/U13** les 14 et 15 mai 2016 au stade de Tallende

L'actualité :

La sortie du calendrier 2016 !

Le calendrier 2016 vient de paraître et sera distribué dans nos communes par les membres du club.

Réservez leurs le meilleur accueil possible !



Une équipe à l'honneur :

Les U17 entraînés par Marco Perugi, un effectif restreint, un championnat difficile mais une totale implication !



Et toujours la boutique en ligne du club : vêtements EFCAT ou généralistes, à prix Club. Visitez nous : efcatfootball.footeo.com et soutenez nous de par vos achats !

CONTACTS :

Ecole de foot et Seniors : Anthony Lemoine 06 32 72 08 56 (responsable école de foot)

Manifestations et autres renseignements : Franck Lacroix 06 47 33 97 17 (co-président)

SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA « TRUITELLE »

Ensemble pour nos rivières !

Comme chaque année la Société de Pêche organise le nettoyage des rivières de la commune de Tallende. L'an passé de nombreux déchets ont été repêchés ce qui a permis d'offrir un bon état de nos cours d'eau aux nombreux promeneurs.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 20 février 2016 à 9h00 devant le Stade Jean Tixier de Tallende pour participer à cette opération de nettoyage annuel de la Veyre et de la Monne qui font notre fierté. Un moment convivial à partager et qui se clôture traditionnellement par un petit casse-croûte.

Pensez à prendre des bottes.



CLUB DES 9 Fontaines



Le dimanche 8 novembre, malgré un soleil magnifique à l'extérieur, la salle des fêtes a fait salle comble pour applaudir une pièce de G.Plason, s'intitulant « Les Pâquerettes » et, jouée par la Compagnie « La Bulle » déjà venue en novembre 2013.

Tout est paisible à la maison de retraite « Les pâquerettes » jusqu'au jour où Yvonne arrive. Caractère épouvantable, ce n'est pas peu dire. Comment les résidents, l'aide soignante, la directrice et le médecin des Pâquerettes vont-ils opérer pour l'amadouer ?

Cela a été un vrai moment de bonheur, cette pièce a beaucoup amusé l'assistance, les comédiens se sont montrés excellents et surtout Yvonne qui a été très remarquée.

Le club des 9 Fontaines recevra une autre troupe locale, « Les Z' Allumés de Champeix », le 20 mars 2016. Cette troupe est déjà venue jouer pour nous à Tallende plusieurs fois et présentera une pièce s'intitulant « t'emballe pas » de C Rossignol.

AU TEMPS DE ROBIN DES BOIS, *l'arc était roi...*



Dimanche 27 septembre 2015, à Tallende, ce n'est pas moins de 12 cibles qui étaient réparties dans la commune sur des terrains communaux ou encore chez des particuliers sur un parcours de 2 km environ. Ces cibles, représentant des animaux plus vrais que nature en 3 D, ont fortement attiré l'œil des petits et des grands, subjugués de voir, entre autre, un puma dans notre village...

Nous retiendrons de cette journée le calme et le silence de cette activité, ainsi que le respect que portent les archers à la nature, soucieux du bien-être des riverains qui ont gentiment prêté leur jardin.

Cette journée s'est clôturée à la Salle Dourif de Saint Amant Tallende par la remise des récompenses et par le partage d'un pot de l'amitié dans une ambiance conviviale.